

# Demande de soumissions spéciales

Rentes immédiates RBC®



Assurances

**IMPORTANT : Le client a-t-il actuellement une assurance vie permanente de RBC ? Si oui, veuillez noter que nous ne pouvons établir une rente immédiate pour ce rentier.**

**DIRECTIVES :** Utilisez cette formule pour obtenir une soumission spéciale qui ne répond pas à nos critères concernant le montant minimum/maximum de placement ou l'âge de souscription.

**ENVOYEZ LA FORMULE PAR COURRIEL À : [wealthpo@rbc.com](mailto:wealthpo@rbc.com)**

Chiffrez votre courriel pour assurer la confidentialité et la protection des renseignements personnels du client.

## Rentier principal

Nom

Sexe

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

## Rentier secondaire (rente réversible uniquement)

Nom

Sexe

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

## Renseignements sur la rente

Date de souscription : \_\_\_\_\_ (jj/mm/yyyy)

Type de rente : ☐ Viagère unique ☐ Viagère réversible ☐ Certaine \_\_\_\_\_ (indiquer le nombre d'années)

Type de fonds : ☐ REER ☐ FERR ☐ RPA ☐ CRI ☐ RERI ☐ FRV ☐ FRRI ☐ Non enregistrés

Si les fonds sont immobilisés :

Territoire de juridiction du régime de retraite : \_\_\_\_\_ Montant sans égard au sexe : \_\_\_\_\_ \$

Montant de la prime : ☐ Prime unique \_\_\_\_\_ \$ Montant du revenu : ☐ \_\_\_\_\_ \$

Modification du taux de commission : Réduction de \_\_\_\_\_ %

(Le cas échéant, indiquez le taux de réduction souhaité. Par ex. : Une réduction de 20 % signifie que 80 % de la rémunération standard sera versée. Laissez en blanc si le taux de commission n'est pas modifié.)

Date du premier versement\* (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_ Périodicité des versements :

\*doit être effectué dans les 364 jours suivant la date de souscription ☐ Mensuelle ☐ Trimestrielle ☐ Semestrielle ☐ Annuelle

Période garantie (années, pour les rentes viagères seulement) : \_\_\_\_\_

Dans le cas d'une rente réversible :

Ramener le versement à (%) : \_\_\_\_\_ ou ☐ Aucune réduction

Au : ☐ Décès du rentier principal ☐ Décès du rentier secondaire ☐ Premier décès

Souhaiteriez-vous demander un taux d'intérêt garanti\* ? ☐ Oui ☐ Non

\*Il revient à RBC Vie, à sa seule discrétion, de garantir le taux d'intérêt. Aucune garantie de taux d'intérêt n'est offerte pour les soumissions spéciales de plus d'un million \$.

Le rentier a-t-il demandé ou souscrit une police d'assurance vie permanente au cours des six derniers mois ou a-t-il l'intention d'en demander une dans les trois prochains mois ? ☐ Oui ☐ Non

Il est à noter qu'une rente immédiate ne peut pas être établie si la police d'assurance vie est souscrite auprès de RBC Assurances. À vérifier : l'assurance vie est-elle souscrite auprès de RBC Assurances ? ☐ Oui ☐ Non

Pour des scénarios supplémentaires, prière d'en indiquer les détails ci-dessous. LIMITE : 2 scénarios supplémentaires.

Nom du conseiller

Code de l'agent

Date (jj/mm/aaaa)

Numéro de téléphone du conseiller

Numéro de télécopieur

À L'USAGE DU CONSEILLER. Ne pas distribuer aux clients.

Les renseignements contenus dans ce document sont fournis à des fins d'illustration seulement. Toute modification dans les données saisies dans la présente soumission peut modifier le montant des versements. Le montant du dernier versement et la date de souscription seront déterminés une fois que la Compagnie d'assurance vie RBC aura reçu la prime unique.